

Compte-Rendu réunion RPX du 12 mai 2026

Dossier d'évolution des procédures de mise en mouvement des TGV à Lyon Part-Dieu et Lyon Perrache

La direction sacrifie la sécurité et les conditions de travail !

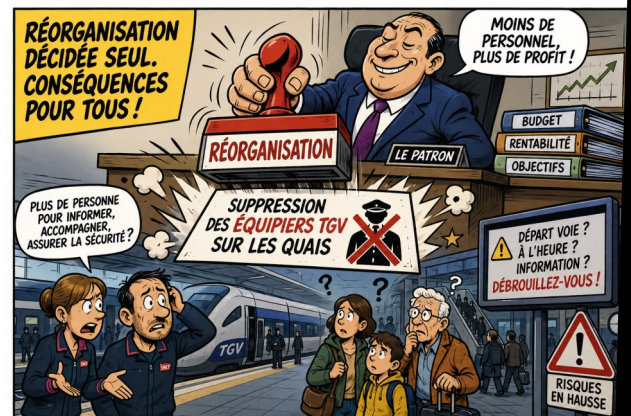
Les gares de Lyon Part-Dieu et Lyon Perrache seraient les dernières gares à appliquer un processus métier différent avec des particularités sur les opérations de départ adaptées à la réalité du terrain concernant les TGV, et cela bien sûr, ça dérange la direction !

Sous couvert d'une uniformisation de la procédure d'autorisation de mouvement, la direction a décidé de supprimer les équipiers TGV lors du départ des trains. Une décision purement comptable, prise loin du terrain et des réalités quotidiennes des agent.e.s.

Une gare pas comme les autres !

Pourtant, nous avons toutes et tous conscience des particularités de la gare de Lyon Part-Dieu et l'impact sur la sécurité des personnes et des circulations :

- des quais étroits en surface,
- une visibilité inexistante depuis les embarquements,
- des traversées de voies à outrance,
- une affluence massive de voyageu.se.r.s en attente de leur train,



Dans ces conditions, le fait d'avoir un équipier TGV au moment du départ est essentiel car ils/elles sont les yeux de la gare et garantissent cette sécurité. Avec son « projet », la direction balaie d'un revers de main cette boucle de rattrapage et de sécurité qui permettait d'éviter incidents et situations dangereuses.

Il faut croire que la sécurité passe après les économies de personnel !

Cette mise en place a bien évidemment un impact sur l'effectif car au passage, la direction supprime 4 postes (3 roulements et 1 réserve).

Des roulements dégradés et non conformes !

3 nouveaux roulements auraient été proposés aux agent.e.s concerné.e.s. Faute de retour, la direction a décidé d'imposer le roulement numéro 2, qui compte 3 repos samedi/dimanche en moins par rapport à l'ancien. Or, à y regarder de plus près, ce roulement est loin d'être conforme. En effet, sur une année complète ce roulement générera :

- 115,7 repos là où la réglementation en impose 114. Conséquence, la direction ne faisant pas de cadeau, des accostages nécessitant la remise à disposition des agent.e.s sur certains repos seront nécessaires pour que les compteurs soient bons.
- le nombre de repos secs explose avec 11,19. Or, dans le cadre du respect de la réglementation pour un roulement au régime B qui comporte 114 repos, dont 52 repos doubles (soit 104 repos), il ne peut y avoir plus de 10 repos secs dans un même roulement.
- particularité jamais vue auparavant même si la réglementation permet de le faire, le roulement comporte une GPT de 3 jours intégrant un RU.

La direction décide seule et impose ses choix ... Une véritable fourberie !

Pour SUD-Rail, il est hors de question de mettre en place un roulement bancale !

La direction a décidé de l'appliquer quand même à partir du 29 juin, et regardera a posteriori s'il y a des possibilités de le modifier à condition que les agent.e.s soient d'accord.

La direction n'a à aucun moment pris en compte les remontées des agent.e.s quant à la mise en place de ce projet, leur crainte et leur mal-être ! Qu'est-ce qui garantit qu'elle le fera en proposant des modifications du roulement ? Pour SUD-Rail il est inconcevable de mettre en place un roulement qui n'est pas bon dès le début.

Tout a été fait sans réelle concertation avec les agent.e.s et encore moins avec les représentant.e.s du personnel !

Personne n'a même été associé à la réflexion liée aux modifications de procédure dans le cadre de la rédaction des CLOs. D'ailleurs, la direction a verrouillé les discussions et refusé d'aborder les sujets concernant les CLOs durant l'ILE. Seule proposition faite : une entrevue avec la DUO pour expliquer ce qu'il y a dans les nouvelles CLOs.

SUD-Rail n'a pas besoin qu'on lui apprenne à lire des procédures. En revanche, la direction ferait mieux de revoir en profondeur les consignes qui dégradent la sécurité et les conditions de travail !

Des risques psychosociaux en forte hausse !

En attendant, sur le terrain les équipiers TGV sont aujourd'hui au plus mal. Entre perte du sens de leur métier, disparition des métiers de sécurité, bascule forcée vers du tout-commercial, le risque psychosocial est en augmentation. Et pendant ce temps, la direction se félicite déjà de pouvoir augmenter les missions de la « relation client » et les accueils embarquements.

Pour SUD-Rail, c'est inacceptable et la direction doit revenir à la raison !

Il est inadmissible que le mal-être des agent.e.s ne soit pas pris au sérieux et que la sécurité des circulations et des personnes soit impactée par cette mise en place.

La direction doit revenir en arrière ! Nous refusons :

- ✗ La dégradation de la sécurité,
- ✗ La suppression de poste,
- ✗ La dégradation de la qualité de vie et des conditions de travail des agent.e.s,
- ✗ Le mépris envers les agent.e.s,
- ✗ Une réorganisation imposée sans consultation.

Pour SUD-Rail, ce « projet » n'est autre qu'une réorganisation, impactant l'effectif et ayant de lourdes conséquences sur la santé des agent.e.s, l'organisation et les conditions de travail. De fait, ce sujet doit être présenté en consultation en CSE.

SUD-Rail EXIGE :

- le maintien des équipiers TGV au départ des trains,
- le retrait du roulement imposé,
- une véritable concertation avec les agent.e.s,
- le respect des conditions de travail et de la sécurité,
- la consultation obligatoire du CSE sur cette réorganisation.

La sécurité n'est pas une variable d'ajustement !

Les agent.e.s ne sont pas des chiffres !



Plan d'action suite aux EVRPS

Suite à l'enquête « C'est à vous », des indicateurs orange sont ressortis pour les UOs Alpes et Lyon.

Face à cette alerte, la direction a lancé des EVRPS via un simple questionnaire Forms afin de construire un prétendu plan d'action autour de 4 items : latitude décisionnelle/marge de manœuvre, demande psychologique, soutien social et reconnaissance.

Les représentant.e.s du personnel n'ayant pas été associé.e.s aux EVRPS, autant dire que la direction présente et met ce qu'elle veut dans son plan d'action.



Pour l'UO Alpes/Pôle Prod (25 répondant.e.s sur 40), la direction propose :

- **Latitude décisionnelle/marge de manœuvre** : organiser un groupe de travail sur les missions SOV Valence, mettre en place un suivi des remontées terrain et traitement des irritants, organiser forum RH et présence régulière de la hiérarchie.
- **Demande psychologique** : former et accompagner sur les situations difficiles, améliorer le délai de communication des plannings, mise en œuvre du plan de formation.

Pas de plan d'action pour les sujets « soutien social » et « reconnaissance »... Tout va bien !

Pour l'UO Lyon (33 participant.e.s sur 200), la direction propose :

- **Latitude décisionnelle/marge de manœuvre** : fiabiliser le maintien des formations et organiser la prise en compte des propositions des agent.e.s.
- **Demande psychologique** : rationaliser l'enchaînement des tâches et limiter les interruptions dans la réalisation des tâches, clarifier les enjeux et orientations pour donner un sens et une visibilité.
- **Soutien social** : organiser des réunions par équipes.
- **Reconnaissance** : identifier et accompagner les agent.e.s en fin de carrière.

Pour SUD-Rail, ce que présente la direction comme un « plan d'action » correspond simplement à ce qui devrait déjà être appliqué NORMALEMENT dans l'entreprise !

En parallèle, la direction a organisé des EVRPS dans le cadre de son projet de réorganisation des procédures de mise en mouvement des trains au départ de Lyon Perrache et Lyon Part-Dieu, en présence de 6 agent.e.s pour Part-Dieu, 4 agent.e.s pour Perrache et 6 SOV.

Des actions qui ne servent qu'à faire passer la réorg :

Les mesures présentées par la direction tournent uniquement autour de « l'accompagnement » et la mise en place de la réorganisation :

- Partage de la CLO définitive et des différentes procédures,
- Réponse de l'impact financier,
- Rédaction fiches métier,
- Présentation fiches réflex,
- Communication des organisations,
- Diffusion des différentes informations.

Autrement dit : tout est prévu pour faire appliquer la réorganisation... mais rien pour protéger réellement les agent.e.s !

En revanche, rien sur l'amélioration des conditions de travail ! Rien sur la conciliation entre la vie pro/perso ! Rien non plus sur la charge de travail, la fatigue et la pression ressenties !

Là où une évaluation des risques psychosociaux consiste à identifier et analyser les risques afin de définir des actions de prévention pour les éviter, les seules actions proposées par la direction tournent uniquement autour de la mise en place de cette réorganisation. Peu importe les conséquences sur les agent.e.s, elle aura tout mis en œuvre pour que les CLOs soient lues et signées, les fiches métiers appliquées et la nouvelle organisation connue.

Pour SUD-Rail, la santé des agent.e.s doit passer avant les objectifs de productivité !

Travaux de renouvellement du ballast sur Lyon Perrache du 27 avril au 31 juillet 2026

D'après la direction, l'information concernant ces travaux serait tombée le 26 mars dernier. Une fois de plus, les agent.e.s découvrent une organisation bricolée à la dernière minute, et sans concertation !

A partir du 22 mai et jusqu'au 31 juillet, dès 21h ou 21h30 selon la période, les circulations à destination de Lyon Perrache seront terminus Lyon Part-Dieu.

Conséquences pour les agent.e.s :

- La journée de service PR0031 verra ses horaires modifiés du lundi au jeudi et passera de 15h30/23h15 à 15h45/23h30.
- La référence LY0031 (16h15/00h), qui assure la journée de service mixte entre Lyon Perrache et Part-Dieu, restera plus longtemps sur Lyon Part-Dieu pour renforcer les équipes. Son retour sur Lyon Perrache se fera en transport en commun (ticket de tram à récupérer auprès de ROSEG de Part-Dieu). En cas de panne du tram, le ROSEG commandera un taxi.

2 week-ends sans circulation et des agent.e.s déplacé.e.s !

Du 6 au 7 juin, puis du 20 au 21 juin, il n'y aura aucune circulation TGV sur Lyon Perrache. Toutes les journées de service seront figées.

Les agent.e.s qui n'auront pas posé de congés, seront envoyée à Lyon Part-Dieu pour renforcer les équipes. Les prises et fins de services se feront à Lyon Perrache et les déplacements en tramway.

Acheminer des cheminot.e.s en tenue dans les transports en commun est inacceptable !

Encore une fois, l'organisation définie par la direction est des plus lunaires. Toujours près de ses sous, elle entend faire prendre les transports en commun aux agent.e.s plutôt que de les acheminer en taxi...
une Honte !

Et face aux remarques des représentant.e.s du personnel indiquant qu'il n'est pas possible que les agent.e.s se baladent en tenus dans les transports en communs, la solution apportée par la direction est une mallette à roulette comme celle des ASCT, qui d'ailleurs serait déjà commandée (là elle ne perd pas de temps).

En ce qui concerne les vestiaires à Part-Dieu pour les agent.e.s de Perrache, la seule solution pour le moment serait les boxs situés à l'arrière de la tisanerie. Mais où les agent.e.s pourront se changer? ?

Pour SUD-Rail cette organisation a encore été pensée dans la précipitation, sans consultation de personne, mis à part la direction elle-même !



SUD-Rail demande que l'acheminement des agent.e.s de Lyon Perrache se fasse en taxi, à l'aller comme au retour !

Pour toute question: eev.sudrail@gmail.com

Rapprochez-vous de vos syndicats régionaux:

Paris : sudrailpse@gmail.com

Dijon: syndicat.sudraildijon@gmail.com

Lyon: sudraillyon@gmail.com

Chambéry: sudrail.chy@gmail.com

Vos représentant.e.s:

Laëtitia Bouchet (RPX et CSE): 06.19.98.38.16

Hayat Chergui (RPX): 07.68.03.49.72

Mélanie Le Veuzit (CSE et CSSCT): 06.14.23.66.20

Patrick Karneeff (CSSCT): 06.13.22.35.58

Flavien Mourlam (CSE et réf. harcèlement) :
06.28.62.31.36